

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU LUNDI 21 MARS 2016

L'an deux mille seize, le vingt et un mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*pouvoir de C. BOIREAU*) – RETIF Jean-Philippe – RICHEL Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc – RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAULT Florence – HENTSCH Simon - HERVE Véronique - GUION José - DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. BOIREAU Christophe (*pouvoir à M. SEYEUX*) - LEBEAUPIN Christophe.

ABSENT : /

SECRETARE de SEANCE : Mme RICHEL Marie-Christine.

⇒ Lecture du procès-verbal rectifié de la précédente réunion adopté à l'unanimité.

⇒ Présence de Madame LEHEC Trésorier de Longué pour la présentation du budget.

❶ VOTE DES COMPTES DE GESTION 2015 DU TRESORIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que les COMPTES de GESTION des Budgets de la Commune, de l'Assainissement et du CCAS pour l'exercice 2015 dressés par Mme LEHEC, Trésorier, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

❷ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Mme SEYEUX ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le CONSEIL MUNICIPAL de BLOU, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, a voté et arrêté les résultats définitifs des COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 des Budgets de la Commune, de l'Assainissement et du CCAS qui présentent les résultats suivants :

BUDGET COMMUNE

↳ SECTION de FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes	614 959.17€
⇒ Dépenses	494 252.46 €
⇒ Excédent 2014 reporté	142 693.47 €
⇒ Intégration solde Café	6 419.36 €
⇒ Solde 2015 avant affectation	269 819.54 €

↳ SECTION d'INVESTISSEMENT

⇒ Recettes	941 321.72 €
⇒ Dépenses	795 745.04 €
⇒ Déficit 2014 reporté	- 104 279.67 €
⇒ Intégration solde Café	-11 912.99 €
⇒ Solde 2015	29 384.02 €
⇒ Solde des restes à réaliser	-67 000.00 €

AFFECTATION OBLIGATOIRE 37 615.98 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

↳ SECTION de FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes	26 790.91 €
⇒ Dépenses	35 696.39 €
⇒ Excédent 2014 reporté	16 822.73 €
⇒ EXCEDENT 2015	7 917.25 €

↳ SECTION d'INVESTISSEMENT

⇒ Recettes	78 876.20 €
⇒ Dépenses	10 641.25 €
⇒ Excédent 2014 reporté	3 768.31 €
⇒ EXCEDENT 2015	72 003.26 €
⇒ Solde des restes à réaliser en investissement	0.00 €

AFFECTATION OBLIGATOIRE 0.00 €

BUDGET CCAS

↳ SECTION de FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes	3 500.00 €
⇒ Dépenses	4 054.23 €
⇒ Excédent 2014 reporté	3 197.02 €
⇒ EXCEDENT 2015	2 642.79 €

Le CCAS est dissous au 31/12/2015, le solde sera intégré au budget Commune.

④ VOTE DES BUDGETS UNIQUES COMMUNE - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote à l'unanimité des membres présents les Budgets 2015 de la COMMUNE et de l'ASSAINISSEMENT qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à :

↳ Budget de l'Assainissement

⇒ <u>Section de Fonctionnement</u>	47 500 €
⇒ <u>Section d'Investissement</u>	93 700 €
TOTAL	141 200 €

↳ Budget Commune

⇒ <u>Section de Fonctionnement</u>	810 000 €
⇒ <u>Section d'Investissement</u>	375 330 €
TOTAL	1 185 330 €

Il est demandé à chaque conseiller d'établir une liste des travaux ou chantiers qui pourraient être réalisés à l'avenir.

④ VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des taxes d'impositions en 2016 qui sont fixés à :

→ Taxe d'Habitation	12.12 %
→ Taxe Foncière Bâti	18.19 %
→ Taxe Foncière Non Bâti	35.27 %

⑤ VALIDATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE ET DES TARIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide le règlement du cimetière établi par la commission communale qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2016 ainsi que les nouveaux tarifs des concessions, des cavurnes et du jardin du souvenir.

⑥ AIDE A LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Suite à la dissolution du CCAS, le Conseil Municipal doit délibérer sur le maintien de l'aide de 1€/heure de garderie pour aider les familles de Blou dont les enfants fréquentent régulièrement la garderie périscolaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir cette aide dont les crédits sont prévus au budget commune 2016.

⑦ SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Suite à la dissolution du CCAS, le Conseil Municipal doit autoriser Mme le Maire à signer la convention de portage des repas à domicile pour les personnes âgées avec le CCAS de Longué. Accord à l'unanimité.

⑧ GROUPEMENT DE COMMANDE PATA

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord de principe pour adhérer au groupement de commande de la Com Com pour les travaux de PATA (gravillonnage) 2016 si celui-ci est mis en place.

🕒 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Inauguration jeu de boules : **samedi 9 avril 2016 à 11 h 00.**

⇒ Remerciements pour les subventions : Club des Amis de la Butte, AFR, Bibliothèque et Comité des Fêtes remercient la Commune pour l'attribution des subventions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.